

## OBJECTIFS

- Étudier quelques situations de réfugiés sélectionnés dans la région des Grands Lacs et évaluer les risques d'apatridie découlant de cet exil prolongé.
- Élaborer des recommandations pour des voies concrètes d'intégration locale qui réduisent les risques d'apatridie et permettent la réalisation du droit à une nationalité pour tous en ce compris l'accès à la preuve d'identité juridique en appui à la solution durable.
- Éclairer et informer sur l'élaboration d'une stratégie globale de solutions durables pour les réfugiés dans la région des Grands Lacs.

## Contexte

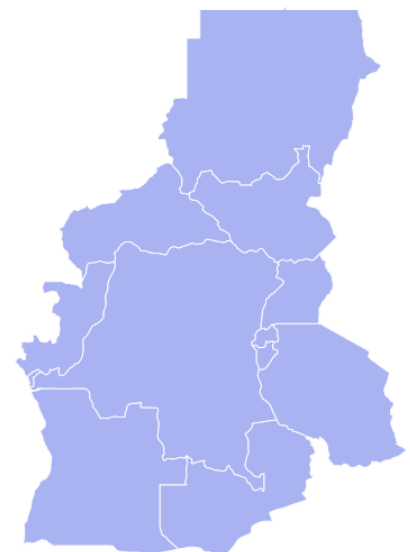
La sous-région des Grands Lacs est caractérisée par nombreux situations de réfugiés prolongées. Dans certaines situations, plusieurs générations de réfugiés sont nées en exil dans leur pays d'asile. L'apatridie peut être à la fois une cause et une conséquence du déplacement, en particulier pour les populations déplacées de force qui ont passé un long moment en exil. Dans certains cas, les réfugiés ont perdu leurs liens avec leur pays d'origine, ne sont pas en mesure de prouver leurs liens juridiques avec leur pays d'origine, ou peuvent ne plus être considérés comme des citoyens par leur pays d'origine et restent sans accès garanti à la nationalité de leur pays d'accueil.

Dans l'esprit du Document final de la conférence de haut niveau de 2019 organisée à Munyonyo à Kampala en Ouganda rassemblant les ministres en charge des réfugiés dans la Région des Grands Lacs, cette étude, initiée par la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) avec le soutien de UNHCR, vise à explorer les possibilités d'intégration locale des réfugiés. Elle se concentre sur les personnes en situation de déplacements prolongés, pour qui le retour volontaire dans le pays d'origine, la réinstallation ou les voies complémentaires vers un pays tiers ne sont pas des options viables ou disponibles, et qui peuvent également être à risque d'apatridie.

Le document final de la conférence de haut niveau de Munyonyo souligne qu'une intégration locale réussie nécessite des arrangements de séjour légal, la liberté de mouvement des réfugiés sur le territoire national conformément à la loi du pays d'accueil et l'inclusion des réfugiés dans les services et systèmes nationaux (...)» combinés à l'accès à la documentation d'identité juridique». À cette fin, la présente étude identifiera et analysera les obstacles existants ainsi que les opportunités pour la réalisation d'une intégration locale réussie dans la pratique et fournira des recommandations politiques globales pour soutenir les efforts des États membres de la CIRGL à cet égard.

Les conclusions de l'étude éclaireront la mise en œuvre de certaines des 58 engagements pris par la Secrétariat de la CIRGL et les 12 États membres de la CIRGL lors du Segment de Haut-Niveau sur l'apatridie et du Forum mondial sur les réfugiés organisés respectivement aux mois d'octobre et décembre 2019 à Genève en Suisse. Ceux-ci comprennent des engagements importants qui visent à renforcer les données sur les personnes apatrides et celles exposées au risque d'apatridie dans la région des Grands Lacs ainsi que biens d'autres, et ce dans le but d'explorer les perspectives de solutions durables.

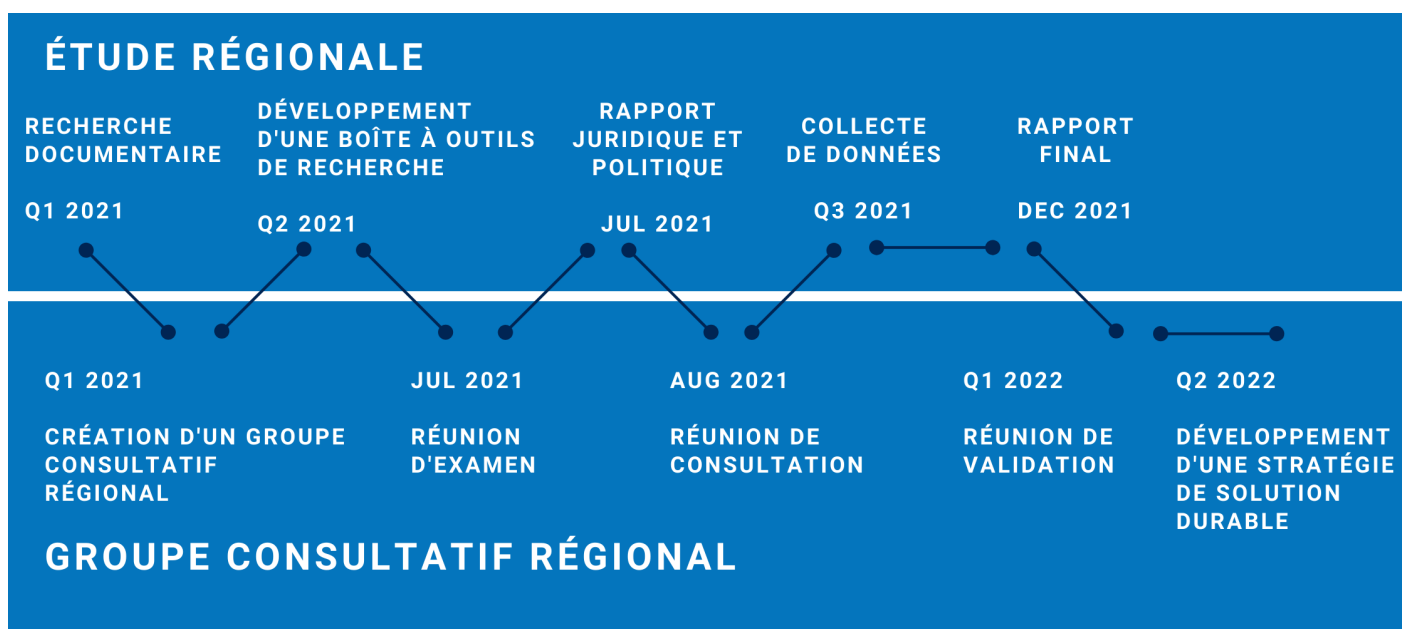
L'étude contribuera à faire progresser les initiatives régionales et continentales vers la réalisation des objectifs de la Déclaration de Brazzaville de 2017 et son Plan d'action consolidé pour l'éradication de l'apatridie dans la Région des Grand Lacs, l'Agenda 2030, particulièrement la cible 16.9 des objectifs de développement durable sur l'identité juridique. L'étude visera également à promouvoir les objectifs et l'esprit de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.



## Groupe consultatif régional

- Un groupe consultatif régional (GCR) sera établi pour conseiller et guider le processus de l'étude, les recommandations et les conclusions qui s'en suivront. Le GCR sera présidé par le Secrétariat exécutif de la CIRGL, avec un Secrétariat assuré par le Bureau régional de l'UNHCR pour l'Afrique de l'est et la corne de l'Afrique et les Grands Lacs. Des membres supplémentaires seront invités à rejoindre le groupe en qualité d'observateurs et comprendront des experts en la matière et des praticiens des questions relatives aux réfugiés, à l'apatridie et à la nationalité.
- Le GCR apportera des contributions techniques à la conception de la boîte à outils de recherche et validera les paramètres de l'étude ainsi que le rapport final.
- Une fois l'étude terminée, le GCR restera disponible pour soutenir l'élaboration d'une stratégie globale de solutions durables pour les réfugiés et autres populations déplacées dans la région des Grands Lacs.

## Processus de l'étude régionale



## Résultats et impact attendus

- L'étude contribuera à une meilleure prise de conscience des causes, des profils spécifiques à risque d'apatridie et de l'ampleur de l'apatridie résultant d'un exil prolongé dans les pays d'asile de la Région des Grands Lacs.
- Les conclusions de l'étude contribueront à améliorer la situation générale des réfugiés en exil prolongé dans le cadre de la recherche de solutions durables, avec des recommandations concrètes pour un statut juridique alternatif durable dans les pays d'accueil permettant d'atténuer le risque d'apatridie, réaliser le droit à une nationalité et garantir l'accès à une preuve d'identité juridique conformément à l'objectif 16.9 de la DGS.
- L'analyse et les recommandations éclaireront davantage l'élaboration d'une stratégie régionale globale sur les solutions durables pour les réfugiés dans la Région des Grands Lacs, soutenant les efforts des États membres de la CIRGL pour faire face aux situations de réfugiés prolongées et aux risques d'apatridie, qui en résultent.